

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-IRSTEA**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 377 du 17 février 2015**

## **Les élus Ingénieurs et Techniciens doivent participer au comité de visite du Haut Conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Depuis la création de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, les représentants élus des Ingénieurs et Techniciens (élus C) des instances scientifiques des EPST ne sont plus membres officiels des comités de visite lors de l'évaluation des unités de recherche, au mieux leur présence est tolérée en qualité d'observateurs. Cette situation ne peut plus durer.

Le Haut Conseil à l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur doit rompre avec ces pratiques hautement discriminatoires à l'égard des personnels dit « techniques ».

L'intérêt de la présence des élus C dans les instances scientifiques d'évaluation des EPST est unanimement reconnu. La recherche est faite au sein d'équipes associant chercheurs et personnels « techniques ». La place de l'élu C a été pensée justement pour tenir compte de la spécificité de leur travail, qui est une composante indispensable dans la structuration et la vie des laboratoires.

Ces élus, en plus de leur expertise scientifique, ont un rôle spécifique. Ainsi ils sont souvent les seuls à apporter des informations et un avis sur l'organisation et la vie de la structure de recherche (conseil d'unité, plan de formation d'unité, hygiène et sécurité et conditions de travail...). Ils apportent une connaissance qui leur est propre des différents corps et métiers des ingénieurs et techniciens, connaissance approfondie par leur participation aux jurys de concours et d'examens professionnels.

Le Haut Conseil doit leur redonner une réelle place dans les missions d'évaluation. Cette démarche doit se concrétiser par l'intégration comme membre à part entière dans les comités de visite de l'élu C proposé par les instances d'évaluation des EPST. Les pratiques actuelles, où la présence, le plus souvent extérieure, dépend d'une éventuelle convocation par son institut de tutelle ne sont plus acceptables.

Le SNTRS-CGT demande à être reçu par le Haut Conseil pour pouvoir aborder cette demande afin que les élus C puissent assumer pleinement leur rôle dans le processus d'évaluation dans le respect des engagements qu'ils ont pris auprès des ingénieurs et techniciens qui les ont élus.

Villejuif, le 17 février 2015